

# PLAN DE COHESION SOCIALE

## VOLET « EGALITE DES CHANCES »

# PLAN DE COHESION SOCIALE

3 volets

- Emploi
- Logement
- Égalité des chances

20 programmes

## Volet Égalité des chances : PROGRAMMES 15 ET 16

- Accompagner dès la maternelle des enfants et des adolescents présentant des signes de fragilité en prenant en compte la globalité de leur environnement
- Accompagner les collégiens en difficulté et rénover l'éducation prioritaire

## Trois formes de soutien

- Intervention auprès d'enfants et d'adolescents scolarisés à l'école et au collège
- Développement de projets éducatifs, sportifs et culturel
- Soutien aux parcours d'excellence

## En priorité dans les territoires de l'éducation prioritaire

- Priorité aux territoires en grande fragilité économique et sociale (ZUS, ZEP, REP) 
- Complémentarité avec les dispositifs existants (CEL, contrats temps libre, ateliers santé ville, contrats de réussite scolaire ...)

## les modalités

### Organisation centrée sur un public

- Prise en charge individuelle et collective (hors temps scolaire) de jeunes repérés en difficulté réalisé par la communauté éducative (enseignants, santé scolaire, C.O.P., P.M.I., aide sociale, inter-secteur pédopsychiatrie...), (confidentialité...)
- soutien direct aux parents si besoin

## Partenariat

- Partenariat formalisé :
  - Contribution de différentes institutions : services de l'état, des collectivités, des associations..
  - une structure juridique, instance de débat, de décision, de gestion financière : caisse des écoles, EPLE, établissement public local de coopération éducative, GIP

PROGRAMME DE REUSSITE EDUCATIVE  
d'une équipe pluridisciplinaire

- Mobilisation d'une équipe :
  - Des professionnels de différentes spécialités :  
enseignants, coordonnateur de ZEP/REP, éducateurs, animateurs,  
travailleurs sociaux, psychologues et rééducateurs, intervenants  
culturels et sportifs...
  - Des associations reconnues

## L'internat éducatif

### Des principes

- Mixité sociale
- Parents étroitement associés
- Un projet pédagogique qui garantisse au-delà de la fonction d'hébergement *un cadre de vie et de travail stable, de bonnes conditions d'encadrement et de soutien éducatif psychologique, culturel et sportif*

- Partenariat et institutions concernées:
  - Préfet et sous préfet chargé de la politique de la ville
  - Inspecteur d'académie DSDEN
  - Maires et présidents des structures intercommunales
  - DDJS
  - DDASS
  - Conseil général
  - CAF
  - Représentants du secteur sanitaire
  - DDPJJ

- Les principes:
  - ✓ Responsabilités aux maires et présidents des structures intercommunales
  - ✓ Mutualisation, mise en cohérence des dispositifs déjà existants
  - ✓ Articulation avec les actions menées par l'Ecole
  - ✓ Mobilisation des ressources de l'Etat, des collectivités, des associations

- La démarche: Le projet de réussite éducative élaboré localement doit
  - ✓ S'appuyer sur un diagnostic territorial : le public concerné
  - ✓ Identifier la structure juridique support et la composition de son conseil d'administration
  - ✓ Définir les objectifs, les actions, les modalités d'évaluation
  - ✓ Mobiliser les équipes pluridisciplinaires de soutien constituées ou en cours de constitution
  - ✓ Établir un budget
  - ✓ Faire valider : Préfecture de Région, via Préfet après avis de l'IA DSDEN

# PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE

Document support pour l'élaboration du projet de réussite éducative<sup>1</sup>

Département : .....
Commune(s) : .....

- Projet communal
- Projet intercommunal

---

■ **Nom du maire** *(ou président de l'intercommunalité)* : .....

Elu référent du projet de réussite éducative: .....

.....

---

■ **Structure juridique support du programme « réussite éducative »**

## **EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DE SOUTIEN**

*dispositif dédié à la prise en charge des enfants, des adolescents et/ou de leurs familles*

- **Nom donné au dispositif** (le cas échéant) :

.....

- **Nom de la structure support** :

.....

Statut juridique (indiquer s'il s'agit d'un service public, d'une association...) : .....

.....

.....

**Responsable** : .....

Téléphone : ..... Fax : ..... E-mail : .....

Adresse : ..... Code postal : .....

- **Domaine d'intervention** (social, sanitaire, éducatif, culturel, sportif...)

.....

.....

## FICHE ACTION "Réussite éducative"

**Commune(s) :** .....

Année : ..... FICHE ACTION N°...../...

- Action nouvelle
- Action reconduite
- Autre : .....

*Intitulé de l'action :* .....

■ **Domaine ou champ concerné** (scolaire, éducatif, santé, social, culturel, sportif...) :

.....  
.....  
.....  
.....

■ **Territoire(s) concerné(s)** : .....

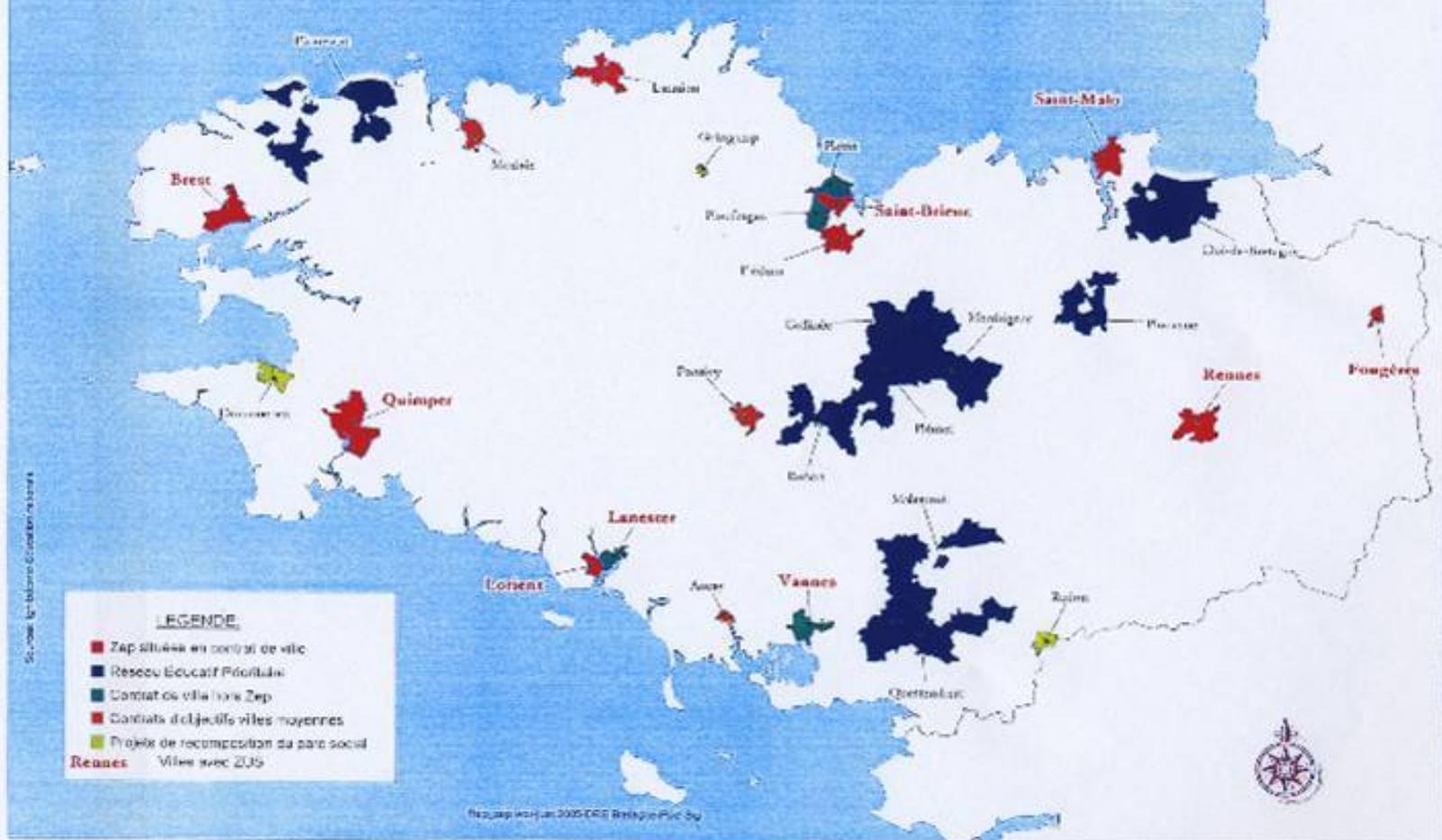
- |  |                                  |   |
|--|----------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> Intercommunal     | <input type="checkbox"/> Commune | <input type="checkbox"/> Infra communal : ..... |
| <input type="checkbox"/> Territoire en ZUS | <input type="checkbox"/> ZEP/REP | <input type="checkbox"/> Autre : .....          |



# Politique de la Ville en Bretagne

ZEP: Zone d'Éducation Prioritaire

REP: Réseau d'Éducation Prioritaire



Source: le tableau d'orientation n°1078

**LEGENDE**

- Zep situées en contexte de ville
- Réseau Éducatif Prioritaire
- Contexte de ville avec Zep
- Contextes d'objets villes moyennes
- Projets de recomposition du parc social

**Rennes** Villes avec ZEP

Republique Française 2005-2006 Bretagne PIV 20

